

**A l'attention de Mesdames et Messieurs
les délégués du Comité Syndical**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter au Comité Syndical du Syndicat Mixte Vendée Cœur Océan, qui se déroulera :

Jeudi 15 février 2024 à 17h30
à la **Salle du Conseil de la commune de Nieul le Dolent** (mairie)

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Approbation des Comptes-Rendus des derniers Comité (12/06/23) et Bureau (12/09/23)
2. Compte-Rendu des décisions et/ou arrêtés du Président
3. Actualisation de la Composition des membres du Comité Syndical et du Bureau Syndical
4. Délégations et habilitations au Président et au Bureau Syndical
5. LEADER : Délibération actant le portage du GAL par Vendée Cœur Océan
6. LEADER : Actualisation de la Composition du Comité de Programmation LEADER
7. LEADER : Proposition d'évolution des Fiches Actions de la stratégie LEADER 2023-2027
8. URBANISME : Evaluation du SCoT/ point d'information
9. URBANISME : Renouvellement de la signature de la Charte InterSCoT Vendée
10. URBANISME : Avis sur la modification des PLU des Sables d'Olonne, de Château d'Olonne et d'Olonne-sur-Mer
11. FINANCES : Présentation du DOB 2024
12. RH : Mise à jour des effectifs
13. RH : Lignes Directrices de Gestion
14. RH : Désignation référent déontologue des élus
15. RH : Renouvellement de l'adhésion au « service Paie » du Centre de Gestion
16. Adhésion à la centrale d'achat « service Capteurs » de Vendée Numérique
17. Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Maxence de RUGY
Président du Syndicat Mixte Vendée Cœur Océan

